

# **Mot d'ouverture**

**par**

**l'honorable Carla Qualtrough,  
ministre des Services publics et de  
l'Approvisionnement et de l'Accessibilité**

**Comité permanent des opérations  
gouvernementales et des prévisions budgétaires  
(OGGO)**

**Budget principal des dépenses 2019-2020  
Services publics et Approvisionnement Canada  
Services partagés Canada**

**5 juin 2019**

Monsieur le Président et membres du comité, bonjour.

Je suis heureuse de comparaître devant vous à titre de ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité et ministre responsable de Services partagés Canada, pour discuter du Budget principal des dépenses 2019-2020.

Avec moi aujourd'hui, de Services publics et Approvisionnement Canada, le sous-ministre Bill Matthews, Marty Muldoon, dirigeant principal des finances, les sous-ministres délégués Michael Vandergrift et Les Linklater, ainsi que le sous-ministre adjoint André Fillion, Approvisionnement maritime et de défense.

Sont également présents, de Services partagés Canada, Paul Glover, président, Denis Bombardier, dirigeant principal des finances, et Luc Gagnon, dirigeant principal de la technologie.

Monsieur le Président, ces deux organisations servent la population canadienne tous les jours en fournissant des services et un soutien essentiels aux autres ministères et organismes.

### **Budget principal des dépenses : SPAC**

Permettez-moi de commencer avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui demande 4,2 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2019-2020. Plus de la moitié – 2,4 milliards de dollars – seront dépensés dans les propriétés et infrastructures, notamment la cité parlementaire.

Cette année, le budget des dépenses inclut un milliard de dollars en nouvelles dépenses, tel que décrit dans le budget de 2019.

De ce montant, 373 millions de dollars assurera un financement prévisible et à long terme pour les grands projets d'immobilisations, par exemple la réfection de la route de l'Alaska et le centre Sinclair à Vancouver.

Une somme de 275 millions de dollars servira à l'entretien, à la réparation et à d'autres services immobiliers pour les locaux à bureaux fédéraux, que SPAC fournit à 99 organismes et ministères fédéraux dans 1 554 endroits au Canada.

Nous faisons également des investissements dans d'autres programmes importants.

Une somme de 4 millions de dollars sera utilisée pour maintenir le programme de marchandises contrôlées qui procure à notre industrie un accès précieux à des occasions dans le marché de la défense des États-Unis.

SPAC dépensera 8 millions de dollars pour mettre à niveau les systèmes de TI actuels qui soutiennent ce programme, ainsi que le programme de sécurité des contrats.

Nous proposons également environ 6 millions de dollars pour financer les travaux importants de réfection et d'entretien des trois ponts de la région de la capitale nationale dont SPAC est propriétaire.

Une somme de 3 millions de dollars est allouée au maintien du programme de certification des coûts et des profits qui aide à assurer l'intégrité des prix et des paiements relatifs aux contrats du gouvernement, plus particulièrement en ce qui concerne les contrats liés à la défense.

Enfin, monsieur le Président, plus du tiers des nouvelles dépenses ou 352 millions de dollars financeront les efforts continus du gouvernement du Canada pour stabiliser le système de paye actuel et régler les problèmes relatifs à la paye.

Ces fonds aideront à maintenir la capacité accrue pour le traitement des mouvements de paye.

## **Phénix**

En ce qui concerne ce dossier, je suis heureuse d'annoncer au Comité que nous avons mis en place des équipes mixtes de paye pour les 46 ministères servis par le Centre des services de paye, et que ce modèle très efficace donne de bons résultats.

Depuis janvier 2018, la file d'attente des mouvements en suspens a été réduite de plus de 209 000 mouvements – soit une diminution de 33 %. Lorsque nous observons la situation des ministères qui ont été les premiers à adopter le modèle d'équipe mixte, les résultats sont encore plus impressionnants : leur arriéré a été réduit de près de la moitié.

Bien sûr, même si cela est prometteur, il reste encore beaucoup à faire. Nous nous engageons à faire les choses comme il faut et à s'assurer que nos fonctionnaires sont payés correctement et à temps, et cela à chaque fois.

## **Stratégie nationale de construction navale**

Monsieur le Président, j'aimerais faire part au comité des éléments nouveaux concernant nos autres priorités clés : la Stratégie nationale de construction navale.

Nous faisons des progrès importants, en obtenant de bons résultats pour les femmes et les hommes de la Marine royale canadienne et de la Garde côtière canadienne, en créant de bons emplois pour la classe moyenne et en appuyant le développement de l'industrie maritime au Canada.

Tant la Garde côtière canadienne que la Marine royale canadienne recevront les premiers grands navires construits dans le cadre de la Stratégie cet été – un navire hauturier de science halieutique et un navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique, respectivement.

Plus tôt cet après-midi, le deuxième navire hauturier de science halieutique a été mis à l'eau à Vancouver. D'autres navires sont actuellement en construction et d'autres livraisons sont en cours.

La construction des blocs préliminaires pour le navire de soutien interarmées est également en cours. De même que les travaux de conception des navires de combat canadiens.

Nous réalisons des progrès également à l'égard d'autres projets. La conversion des deuxième et troisième brise-glaces provisoires pour la Garde côtière canadienne avance rondement. Le premier brise-glace, quant à lui, a été achevé en décembre et est déjà en service. Et, tout juste le mois dernier, nous avons annoncé notre intention d'octroyer un contrat pour la construction de deux nouveaux traversiers pour Transport Canada, remplissant ainsi notre engagement du budget de 2019 de construire des traversiers qui seront en services dans les importantes voies maritimes de l'est du Canada.

Aussi, il y a des travaux de réparation, de radoub et d'entretien qui sont en cours partout au pays. Il est à noter que des contrats de service pour le soutien et l'entretien des 12 frégates de la classe *Halifax* devraient être octroyés bientôt.

Monsieur le Président, nous avons accompli beaucoup de choses et nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour renforcer encore davantage la Stratégie nationale de construction navale.

Récemment, le premier ministre a annoncé que notre gouvernement allait fournir jusqu'à 18 nouveaux grands navires pour la Garde côtière canadienne. Il s'agit d'un investissement majeur dans nos services d'une importance cruciale pour assurer la protection des Canadiennes et des Canadiens et de nos milieux marins, ainsi que pour assurer le mouvement sécuritaire et efficace des navires qui contribuent grandement à la prospérité de notre économie.

Le premier ministre a aussi annoncé le projet de retenir un troisième chantier naval dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, en vue de pouvoir répondre aux besoins à court et à long terme de la Garde côtière canadienne. Nous lancerons un processus concurrentiel à cette fin, au cours des prochains mois.

Le renouvellement de nos flottes va bon train.

Nous devons aussi reconnaître que la Stratégie crée des avantages économiques importants et des emplois de grande qualité. Il est à noter que les contrats attribués entre 2012 et 2018 devraient contribuer à hauteur d'environ 10,9 milliards de dollars à notre produit intérieur brut et créer ou maintenir en moyenne 10 000 emplois par année pendant la période allant de 2012 à 2022.

Il est clair que les retombées de la Stratégie nationale de construction navale ont une portée considérable, et nous sommes déterminés à présenter des évaluations franches et transparentes des progrès que nous réalisons.

Les dernières informations concernant la Stratégie sont disponibles dans notre rapport annuel publié récemment, que nous avons transmis aux membres. Le rapport est une partie importante de notre promesse aux Canadiennes et aux Canadiens d'être le plus ouvert et transparent que possible au sujet de ce que nous faisons.

Permettez-moi de m'arrêter un instant sur des articles parus récemment dans les médias sur la divulgation publique de renseignements concernant les approvisionnements.

Nous nous efforçons de divulguer toute l'information que nous pouvons, tout en respectant les droits et les obligations énoncés dans les lois qui régissent l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Cela étant dit, nous avons constaté que, dans certains cas, nous imposons trop de restrictions aux soumissionnaires éventuels quant à l'information sur les processus d'approvisionnement qu'ils pouvaient divulguer publiquement.

Je tiens à assurer à ce comité, à la population canadienne et aux représentants de la presse que nous avons depuis corrigé la situation.

Les responsables du Ministère ont reçu la directive de mettre à jour les pratiques normalisées concernant les approvisionnements militaires de manière à mieux refléter notre engagement à montrer le plus d'ouverture et de transparence possible, reconnaissant ainsi que des restrictions s'imposent seulement dans certaines circonstances.

Nous avons également été témoins de situations où les renseignements personnels de journalistes qui suivaient nos dossiers ont été communiqués à l'extérieur du gouvernement. Bien que nous devons vérifier parfois, auprès de fournisseurs externes, des faits demandés par des journalistes au sujet de projets en cours, nous devons mieux respecter et appuyer le rôle important que jouent les journalistes.

C'est pourquoi, monsieur le Président, SPAC a revu les protocoles relatifs aux médias pour s'assurer qu'il communique des renseignements justes sur les projets en cours avec les partenaires privés, et ce, tout en protégeant la confidentialité des renseignements personnels des journalistes.

### **Régime d'intégrité**

Maintenant, avant de parler de Services partagés Canada, j'aimerais prendre quelques minutes pour discuter du régime d'intégrité de SPAC, qui suspend les sociétés reconnues coupables ou accusées de crimes économiques ou les rend inadmissibles à faire des affaires avec le gouvernement.

La dernière fois que j'étais ici, j'avais mentionné que nous étions sur le point d'annoncer des améliorations au régime suite aux consultations publiques.

Toutefois, comme nous le savons tous, il y a eu récemment de nombreuses discussions et plusieurs points de vue ont été exprimés concernant des actes répréhensibles d'entreprises et la réponse du gouvernement à cet égard.

Par conséquent, le gouvernement du Canada prend davantage de temps pour évaluer les prochaines étapes possibles concernant le régime d'intégrité.

D'ici là, la politique d'inadmissibilité et de suspension demeure en vigueur.

### **Budget principal des dépenses : Services partagés Canada**

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant d'aborder la question du financement de Services partagés Canada.

Dans le cadre du Budget principal des dépenses, Services partagés Canada demande un financement de 1,9 milliard de dollars pour continuer à fournir des services modernes, fiables et sûrs d'infrastructure des TI à ses partenaires et aux Canadiennes et Canadiens. Il fournit aux ministères fédéraux des services relatifs à la gestion des courriels, aux centres de données et aux télécommunications.

Ceci inclut 120 millions de dollars pour le remplacement des infrastructures de TI vieillissantes; 12 millions de dollars pour financer le Recensement 2021 et 10,3 millions pour financer les investissements en cybersécurité.

Dans le budget de 2019, Services partagés Canada a obtenu 1,6 million de dollars pour aider le gouvernement à devenir un employeur exempt d'obstacle, comme le veut la Loi canadienne sur l'accessibilité, et à engager 5 000 personnes en situation de handicap au cours des 5 prochaines années.

Le Programme d'accessibilité, d'adaptations et de technologie informatique adaptée aide les employeurs à intégrer les employés en situation de handicap, des blessures ou des besoins ergonomiques en leur donnant accès à des systèmes, des programmes, des renseignements et d'autres ressources. Cet investissement sera utilisé pour accroître la capacité du programme à répondre à la demande croissante pour ses services à l'échelle pangouvernementale.

Monsieur le Président, SPC fait d'importants progrès afin de respecter son mandat.

Le courtage des services infonuagiques est devenu une partie centrale du travail du ministère.

Il a évalué plus de 200 demandes de services infonuagiques provenant de plus de 45 ministères.

Aussi, le ministère a fermé plus de 190 des 700 centres de données existants, après avoir migré les données et applications vers des plateformes plus sûres et de pointe.

Le mois dernier, Services partagés Canada a conclu une entente avec Microsoft Canada afin de donner accès à la totalité de la suite Office 365 à plus de 400 000 fonctionnaires au pays. L'accès à ces outils numériques est la clé pour créer une fonction publique moderne, novatrice

et collaborative. Cela offre aussi aux fonctionnaires une plateforme fondée sur l'infonuagique qui leur permet de communiquer et de collaborer en tout temps, peu importe où ils se trouvent.

### **Mot de la fin**

Monsieur le Président, un dernier commentaire avant de conclure.

Je souhaite encore une fois remercier mes collègues de leur appui à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, qui est une expression très forte de notre engagement partagé à créer un Canada sans obstacle, entièrement inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Pour la Semaine nationale de l'accessibilité, notre gouvernement a lancé la toute première stratégie pour la fonction publique, fixant les conditions permettant d'identifier, de prévenir et de supprimer les obstacles en milieu de travail pour les personnes en situation de handicap.

Guidée par les principes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et étayée par des consultations exhaustives, la stratégie vise à préparer la fonction publique à servir de chef de file et à devenir un modèle en matière d'accessibilité, au Canada et à l'étranger.

La stratégie, dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, porte le nom tout indiqué de « Rien sans nous ».

Car nous savons que, pour réussir, nous devons mobiliser de façon soutenue la communauté des personnes en situation de handicap, ainsi que tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience, non seulement en contribuant à rendre les lieux de travail et les outils de travail plus accessibles, mais aussi en modernisant nos politiques d'approvisionnement et nos pratiques contractuelles de manière à toujours donner la priorité à l'accessibilité.

Nous avons progressé, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

Je suis inspirée par les employés dévoués de Services publics et Approvisionnement Canada et Services partagés Canada qui contribuent à ce que la fonction publique fédérale soit un chef de file et un modèle pour un Canada plus inclusif.

Merci. Nous attendons vos questions.